

Compte-rendu synthétique de la Rencontre

Animateurs : Bruno Yvin, Juliette Berthon (Alphaville)

Temps 1 : Actualité EcoCité et Ville de demain

Intervenants :

Paul Delduc, Directeur Général de l'Aménagement du Logement et de la Nature

Rachel Chane See Chu, Sous-direction de l'Aménagement Durable, Adjointe au Sous-Directeur

Isabelle Moritz, Bureau des opérations d'aménagement, Adjointe au chef de bureau

Séverine Chapus, Commissariat Général à l'Investissement, Directrice du Programme Urbanisme et Cohésion sociale

Philippe Pradier, Caisse des dépôts et consignations, Directeur adjoint du Département Politique de la Ville et Développement urbain

Olivier Bachelard, CEREMA, Direction territoriale Centre Est

Ce temps visait à relancer le Réseau. L'ouverture par Paul Delduc, nouveau Directeur général de l'Aménagement du Logement et de la Nature, a mis en exergue les chantiers nationaux et internationaux en matière de transition écologique, qui guident l'action de l'Etat Français, et l'actualité des MEDDE et MLETR. C'est dans cet horizon que s'inscrit l'enjeu de capitaliser et valoriser les projets EcoCité.

La remobilisation du Réseau passait au préalable par une identification des acteurs en charge de son pilotage au sein de la DGALN : la sous-direction de l'Aménagement durable, qui pilote également la démarche Atelier (bureau AD1), la démarche EcoQuartier (bureau AD4), et l'animation du Réseau national des Aménageurs, lancé en 2015 (bureau AD5).

Les programmes d'actions de l'Etat ont ensuite été présentés par le CGI et la CDC, tout d'abord au travers du Fonds Ville de demain dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). Ont ainsi été restitués les points clés de l'évaluation réalisée sur la tranche 1 de cette action du PIA, et présentés les grands enjeux de la tranche 2 du fonds ainsi que les points d'évolution du cahier des charges de l'appel à projets concernant les territoires éligibles, les projets, et les modalités de financements avec la création d'un fonds d'investissements pour les start-up et PME innovants dans le domaine de la ville durable.

Le CGI a ensuite mis en perspective l'action « Ville de demain » avec les autres actions du PIA qui ont vocation à accompagner des démarches et projets d'innovation urbaine :

Ville durable et solidaire et Projets territoriaux intégrés pour la transition énergétique.

Enfin, les objectifs de l'animation de la journée ont été présentés par la mission d'appui à la sous-direction AD, composée de l'AMO Alphaville/Une autre ville et du CEREMA, en vue de l'animation des Rencontres nationales, de la valorisation et de la capitalisation des projets dans le cadre du Réseau, et des outils de communication et d'information à développer pour animer la vie du Réseau. A cette occasion, a été présenté l'explorateur EcoCité, mis en ligne en 2015, une première version d'outil d'information relatif à l'ensemble des projets EcoCité, et accessible pour l'ensemble des membres du réseau et de leurs partenaires.

Les membres du réseau ont été invités à tester les fonctionnalités de l'explorateur Ecocité, actuellement en cours d'audit par le CEREMA.

<http://explorateur-ecocite.fr>

Adresse e-mail : ecocite

Mot de passe : ecocite

Temps 2 : Table ronde « Faire des projets urbains innovants, retours d'expérience et perspectives »

Intervenants :

Florent Hébert, DRIEA, Adjoint au Chef du Service Aménagement, responsable du Pôle politiques d'aménagement durable

Thalie Marx, EcoCité Strasbourg Eurométropole, Chef de projet EcoCité

Florence Bretot, EcoCité Rouen Métropole, Chef de projet EcoCité

Alexandre Amantano, Société Elithis, Directeur de Programme

Cette table ronde s'est ouverte sur le bilan de la première phase du Réseau EcoCité, et la présentation de la capitalisation issue des précédentes rencontres, à travers la publication de l'ouvrage « Villes en transition : L'expérience partagée des Ecocités ». Cette phase du réseau s'est appuyée sur des approfondissements thématiques et collectifs, visant à faire émerger une doctrine partagée autour de la notion de projet urbain intégré, qui fédère les EcoCités.

Les retours d'expériences des porteurs de projets Ecocité ont permis de mettre en avant l'impact de la démarche EcoCité sur leurs projets.

Dans le cas de l'EcoCité strasbourgeoise, partie prenante de la démarche EcoCité depuis son lancement en 2009, celle-ci a permis de capita-

liser des enseignements sur des méthodologies de projets, au travers d'interventions très territorialisées ou très transversales à l'échelle de l'ensemble du territoire. Cette ambition d'innover dans les modes de faire nécessite un temps long de maturation, et gagne à être accompagnée à l'échelle du Réseau EcoCité. Dans le cadre de projets urbains d'envergure, l'innovation cristallise les appréhensions, et l'enjeu est de parvenir à « démonter les peurs ». Le soutien d'une démarche telle qu'Ecocité est aussi nécessaire pour faciliter les labellisations de projets.

Le projet de Tour BEPOS porté par Elithis dans le cadre du projet Strasbourgeois est un exemple de projet innovant en termes d'usages, de performance et de partenariat public-privé, qui a bénéficié de l'effet de levier permis par la démarche EcoCité pour défendre un haut niveau d'ambition. Ce projet « Clé en main » a pu trouver une opportunité de réalisation grâce au relais effectué par le pôle de compétitivité Alsace Energivie. L'atterrissage du projet sur le territoire a mobilisé un management de projet innovant, au travers notamment d'une ingénierie pour développer une approche efficace dans les procédés constructifs, et d'outils d'arbitrage sur le confort des utilisateurs (BIM).

L'EcoCité Rouennaise, quant à elle, a pris place dans la démarche à partir de 2011. Cela a permis d'accélérer la prise de conscience de la nécessité d'aller vers l'innovation, ainsi que la prise de conscience du temps que nécessitent les processus de régénération urbaine dans lesquels s'inscrivent des projets tels que celui de l'EcoCité Rouennaise. Après un temps de maturation des projets, des enjeux globaux émergent : faire cohabiter, au sein de grands territoires urbains, les tissus anciens avec des développements neufs voulus comme hyper innovants, l'accompagnement aux changements d'usages et à l'appropriation, la capacité à dépasser les contraintes réglementaires qui peuvent brider l'innovation.

Des questions ouvertes ont également été soulevées : à l'instar du projet Elithis à Strasbourg, comment mobiliser les acteurs privés dans la fabrique innovante de la ville, au travers notamment des pôles de compétitivité, et quel appui peut apporter le réseau sur ce point ? Comment travailler demain sur des périmètres urbains que les périmètres d'expérimentations ciblés par le cahier des charges Ville de demain ? Comment permettre la répliquabilité de la démarche EcoCité à l'échelle de la métropole, en créant des cultures communes de projets, en mettant en place des formations aux porteurs de projets ?

Temps 3 : Ateliers d'approfondissement

♦ Atelier 1 : Evaluer l'innovation dans le projet urbain

Etudes de cas :

- **Ecocité Grenobloise / ZAC de Bonne, Perrine Flouret (Ville de Grenoble) :** Retour d'expériences sur l'évaluation des performances énergétiques de la ZAC de Bonne ;
- **EcoCité Grandes Ardoines / « AMO DD », Camille Brely (EPA ORSA) :** démarche de croisement de deux systèmes d'évaluation, celui d'EcoCité et la charte DD de l'OIN ORSA.

Cet atelier a permis d'évoquer tant les enjeux d'évaluation de l'innovation que d'innovation dans les modes d'évaluation.

Parmi les enseignements retirés, on peut noter les sauts qualitatifs introduits par la démarche d'évaluation de

l'écoquartier de Bonne notamment du fait d'une expérience de monitoring de bâtiments réalisée sur plus d'un an. La durée d'évaluation a été jugée nécessaire pour identifier les écarts constatés entre objectifs poursuivis et résultats atteints (notamment en matière énergétique), et les conclusions de cette évaluation technique n'ont pu trouver leur explication qu'après avoir été enrichie d'une enquête sociologique auprès des ménages, celle-ci ayant permis notamment d'appréhender les comportements des habitants.

À noter, également, l'innovation de cette démarche a porté surtout sur le processus et les méthodes de travail partenarial construits. Cette conclusion a pu être partagée par l'expérience présentée par l'EPAORSA d'évaluation de la charte de Développement Durable de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Orly Rungis Seine Amont.

Cette évaluation ex ante permet surtout la construction et le partage d'enjeux d'évolution partagés du territoire évalués par des objectifs et indicateurs précis reposant sur des sources de données fiables et facilement accessibles. L'innovation de cette démarche a résidé également sur l'échelle du territoire observé croisant celle du grand territoire et celle plus circonscrite des opérations d'aménagement.

Enfin, l'atelier a permis d'identifier l'enjeu de croiser les démarches d'évaluations en cours de construction par les différents partenaires : collectivités, services du ministère en particulier dans le cadre du label écoquartier et de la remise à plat des indicateurs Ecocités.

Une clause de revoyure est donnée pour tirer parti de nouvelles initiatives engagées, notamment celle du monitoring urbain engagée à Nice.

Atelier 2 : Innover par et pour les usagers

Etudes de cas :

- **EcoCité Rouen Métropole / Projet Crea'collecte, Florence Brefot (Rouen Métropole) :** un projet d'optimisation de la collecte des déchets en centre ancien, avec réalisation d'enquêtes et de sensibilisation porte à porte, et adaptation du positionnement des points d'apport à des parcours d'usagers ;
- **Start up Ecov/ Thomas Matagne :** Projet de service de covoiturage de proximité, alliant numérique et aménagement de point de rendez-vous sur la voirie, avec du mobilier urbain connecté ;
- **EcoCité Grandes Ardoines / Médiathèque de Choisy-le-Roi, Chloé Loridant (Ville de Choisy-le-Roi) :** dans le cadre de cette nouvelle médiathèque, explication de l'implication des publics et personnels divers dans la programmation et la conception, en fonction des usagers et métiers pratiqués, et dans le cadre d'un pilotage pluridisciplinaire au sein de la collectivité.

Cet atelier a dressé un constat général selon lequel les innovations se trouvent aujourd'hui confrontées à un paradoxe : elles se basent, d'un côté, sur le numérique, et auraient ainsi tendance à rendre l'utilisateur virtuel ; mais de l'autre elles engendrent un besoin de recréer des lieux de partage.

Cependant l'utilisateur ne se dématérialise pas et son implication à tous les stades du projet exige un indispensable « temps long », de la programmation (enquêtes, association, simulations...) jusqu'à la pratique, avec souvent un

nécessaire accompagnement et le besoin d'améliorer le système après des retours d'expériences.

Il est donc nécessaire de maîtriser la perte en ligne dans la chaîne de sensibilisation aux enjeux d'usages, depuis le politique jusqu'à l'habitant.

Dans tous les cas l'innovation impacte l'usage, dans les changements de pratiques, qui nécessitent un accompagnement, mais aussi dans les manières de travailler (organisation des services...). C'est toutefois l'humain qui reste au cœur du processus. Car sans lui, l'innovation ne se fait pas.

Quid actuellement des évolutions des exigences des usagers dans un contexte de crise ? Elles tendent à vouloir faire « plus-plus » avec « moins-moins », à inciter à résoudre les contraintes financières en allant vers une recherche de sobriété. Et au final, être citoyen-usager c'est aussi intégrer des notions de contraintes, car nos attentes ont un coût, lequel rentre en ligne de compte dans l'acceptabilité des solutions proposées.

Atelier 3 : Faire le projet urbain avec le privé

Etudes de cas :

- **Finances Consult / Saad Hammoumi** : Les nouveaux outils de partenariat entreprises - collectivités
- **ACS Xerox / Bruno Arlaud** : Partenariats public-privé montés à l'étranger pour des systèmes de billetterie
- **Centre de Recherche ACS Xerox Grenoble / Frédéric Roulland** : Dernières innovations pour une mobilité urbaine intelligente et intégrée

Cet atelier a mis en avant la diversité des solutions possibles en matière de partenariat entre collectivités et entreprises. Ces partenariats deviennent de plus en plus nécessaires, face au niveau de complexité des projets urbains et aux ressources financières limitées des collectivités territoriales.

Les acteurs intervenant dans la conception et le fonctionnement de la ville se diversifient et de nouveaux entrants apparaissent aux côtés des grands groupes des métiers classiques de la ville.

Beaucoup d'outils existent pour mettre en œuvre un partenariat entre public et privé. Mais aucun de ces outils ne permet de financer un projet qui n'est pas viable. L'analyse de la faisabilité financière en amont du projet est une étape primordiale. Elle est d'autant plus importante dans les projets EcoCités que ceux-ci sont innovants et comportent donc un niveau de risque élevé.

L'innovation se situe aussi du côté des outils de financement des projets. On dispose aujourd'hui d'une palette étendue d'outils, permettant de diversifier les sources et les modes de financement. Cependant, en matière de services urbains, subsiste la décision à prendre par la collectivité territoriale de faire payer, au final, plutôt le contribuable ou plutôt l'usager.

En matière de services urbains, le big data apporte des possibilités de développement considérables. Les partenariats entre collectivités et entreprises disposant des données peuvent permettre de proposer de nouveaux services moins coûteux que le développement d'infrastructures. Avant de faire appel au privé, la maîtrise d'ouvrage doit toutefois définir ses besoins, en rapport avec les services qu'elle souhaite voir proposer à ses administrés.

Atelier 4 : Réinventer l'ingénierie dans le projet urbain

Etudes de cas :

- **EcoCité Montpellier / Etude sur le commerce du 3e millénaire, Fabien Blasco (Montpellier Agglomération)** : D'un projet d'Hôtel commercial « relais » à un centre commercial « durable »
- **EcoCité Nantes Saint Nazaire /BASEMIS, Virginie Sancelme (Pôle Métropolitain Nantes Saint Nazaire)** : Un outil d'observation des émissions de GES au service de plusieurs collectivités (Lyon, Nantes Saint Nazaire, et Strasbourg)
- **EcoCité Grand Lyon / Modélisation urbaine pour le quartier Gerland, Christine Malé (Grand Lyon)** : démarche de R&D en appui sur Forcity, une start-up public-privé pour la modélisation systémique d'un grand quartier urbain

Cet atelier, qui a débuté par un bilan synthétique de la tranche 1 VDD en matière d'ingénierie, a permis d'affermir quelques enseignements à partir de l'étude de trois actions actuellement en cours dans les EcoCités de Lyon, Montpellier, Nantes, et Strasbourg.

La question du contexte est récurrente et transversale à bien des égards. Tout d'abord parce que ces projets et ces « processus » d'ingénierie peuvent – voire doivent- faire appel aux ressources locales, qui existent bien souvent et qui pourraient trouver dans la démarche EcoCité un terrain d'application et valorisation de leur savoir-faire. Ce qui pose donc la question du partenariat public-privé et de la capacité des acteurs publics à mobiliser, capitaliser et valoriser les acteurs de leurs territoires. Les pôles de compétitivités constituent à ce titre des interlocuteurs à privilégier dès lors que les démarches souhaiteraient considérer que les processus d'ingénierie peuvent s'envisager à partir des spécificités et connaissances locales.

Les considérations économiques sont également apparues centrales, notamment quand les projets se développent dans des contextes de renouvellement urbain important. A n'en pas douter, ces problématiques liées au modèle économique vont se multiplier, ce qui légitime la question du retour sur expérience et plus généralement la valorisation de la démarche EcoCité.

Les démarches d'ingénierie ont également été décryptées au travers de deux postulats. L'ingénierie comme processus à part entière du projet, à la fois initiateur mais également « train d'atterrissage », avec, entre ce début et cette fin, la question centrale du temps, nécessairement long. Temps long ne signifie pas pour autant perte de temps, tant les pauses, circonvolutions, chemins parallèles ou fausses pistes contribuent in fine à faire mûrir et atterrir le projet.

L'ingénierie place également au cœur de ses préoccupations l'innovation. Ce qui renvoie à plusieurs considérations ou difficultés dont le réseau devra se saisir : difficulté de synchroniser les différentes vitesses parfois constatées entre partenaires publics et privés, terrain de frictions entre partenaires dès qu'il est question d'évoquer la question générique mais transversale des données et de leur propriété/exploitation.

La posture d'innovation c'est aussi la possibilité pour les collectivités de jouer de nouveaux rôles, notamment en matière de recherche-développement et de maillon cen-

tral au sein d'un territoire, articulant ambitions politiques et fédération des acteurs privés autour d'un projet. L'innovation c'est enfin la question de la prise de risque et l'acceptation in fine d'un pari et d'un objectif à atteindre qui ne correspond pas toujours à celui du départ.

Temps 4 : Bilan et feuille de Route

Après une restitution des quatre ateliers, la feuille de route du Réseau a été présentée aux participants, en vue de l'organisation d'une prochaine Rencontre nationale en octobre-novembre.

Cette rencontre sera axée sur la thématique des Services et de la résilience, et organisée selon un format similaire à celui de cette première rencontre, s'articulant autour de temps d'information, de tables rondes et d'ateliers d'approfondissements valorisant des retours d'expérience.

Ces ateliers, s'appuyant sur les groupes de travail mis en place par le CEREMA dans le cadre du Panorama des projets EcoCité qu'il réalise, seront orientés autour de quatre champs d'intervention : les services urbains (eau et déchets), les centrales de mobilité, l'adaptation de la conception urbaine au changement climatique, et enfin la gestion des risques et nuisances.

Les participants sont invités à se manifester pendant la préparation de cette rencontre afin d'identifier des points d'attention, de possibles contributions ou témoignages, à porter à l'ordre du jour de cette prochaine rencontre. Il a été rappelé que la mise en mouvement du Réseau, en appui sur les outils de communication et d'information, vise à faciliter cette itération qui sera au cœur de la démarche d'animation.